

ACTIONS SOLIDAIRES

OCTOBRE ROSE

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Rendez-vous à partir du 1er octobre pour diverses manifestations de sensibilisation.



TELETHON

La collecte de fonds pour le Téléthon organisée par le collectif qui regroupe :

- La commune de Caderousse.
- Le CCAS.
- Les associations.
- Les bénévoles.

CCAS DE CADEROUSSE

- **Mail:** ccas@caderousse.fr
- **Téléphone:** 04 90 51 98 53- 06 72 71 08 33
- **Adresse:** Espace France Services
10 Bis cours Aristide Briand
84860 Caderousse



CONTACTS UTILES

- **Assistante sociale:** 04 90 11 55 00
- **Mission locale:** 04 90 35 60 85
- **Mutuelle communale:** 04 66 22 76 69
- **Siel Bleu:** 07 87 37 56 52



CCAS
Centre communal
d'Action Sociale

CADEROUSSE



LES SERVICES DU CCAS

- **Accompagnement dans la réalisation des dossiers:** MDPH, APA, aide sociale...
- **Orientation auprès des divers organismes, pour:**
 - La téléassistance
 - Le portage des repas
- **Élection de domicile.**
- **Aides financières ponctuelles:** aide à la scolarité, bons alimentaires...

COLIS DE NOËL

Le colis est distribué à toute personne retraitée, âgée de plus de 70 ans vivant seule et aux plus de 75 ans vivant en couple.

REGISTRE DES PERSONNES

VULNÉRABLES

Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

À Caderousse, il est géré par le CCAS et sert notamment en période de canicule, grand froid et pandémie. Celui-ci permet de contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

LE CCAS & LES JEUNES

BOURSE AU PERMIS

Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la ville de Caderousse reconduit : « la bourse au permis de conduire ou à la conduite accompagnée ».

Cette bourse d'un montant de 500 € sera attribuée à l'auto-école avant le commencement de la phase d'apprentissage, selon les modalités technique et financières prévues dans un règlement.

En contrepartie, le jeune s'engage à effectuer une mission citoyenne de 20h, au sein d'un service municipal et à signer une charte d'engagement avec la collectivité.

BOURSE AU MÉRITE

Les Caderoussiens ayant obtenu une mention Très bien au Baccalauréat général, technologique ou professionnel, se verront remettre une carte cadeau d'un montant de 50 €. La date limite de réclamation est fixée au 15 août de l'année du diplôme.

AIDE AU BAFI

Afin de soutenir l'engagement des jeunes dans les métiers de l'animation et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, la commune met en place cette aide d'un montant de 350 € (seule condition: avoir entre 16 et 25 ans et inscrit dans une formation agréée).

LE CCAS PARTENAIRE

SEMAINE BLEUE

Cet événement national à lieu la première semaine d'octobre, avec une thématique différente chaque année. Changer le regard sur les aînés et valoriser leur place dans la vie sociale, quels que soient leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie. Telle est la vocation de cette semaine.

SIEL BLEU

L'association en partenariat avec le CCAS de Caderousse propose tous les lundis de septembre à juin, 2 créneaux d'activité physique adaptée aux seniors du village : De 10h à 11 h, ou, de 11h à 12h à la salle multi-sport Jean-Marie Roche.

